

# L'accord UE-Mercosur n'est pas mort ! Où en est-on ? Quelles échéances ?

Le projet d'accord de libéralisation du commerce entre l'UE et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) a été annoncé comme conclu le 28 juin 2019, suite à 20 années de négociations. C'est un accord suranné et inacceptable qui va conduire à aggraver la déforestation (Amazonie, Gran Chaco, Cerrado, etc) et les violations des droits humains, accélérer la destruction des emplois et moyens de subsistance de paysans, indigènes ou salarié.e.s des deux côtés de l'Atlantique.

Les ministres du commerce des pays de l'UE devaient enclencher le processus de ratification en novembre 2020. Alors que la présidence allemande de l'UE en avait fait une priorité et que la Commission souhaitait avancer en ce sens, aucun vote n'a eu lieu en raison des trop vives oppositions exprimées dans de nombreux pays : les études d'opinion montrent que de moins en moins de personnes souscrivent à un approfondissement de la mondialisation néolibérale et productiviste. Cette [première victoire](#) ne marque pourtant pas l'abandon de l'accord UE-Mercosur.

La Commission multiplie les initiatives pour sauver cet accord si controversé. Les prochains mois sont cruciaux. Dès le mois de novembre 2020, des ministres de plusieurs pays ont [écrit](#) à la Commission pour exprimer leur soutien à l'accord. De nombreux lobbys économiques et industriels sont également mobilisés : le Medef et ses équivalents italiens et allemands ont [demandé](#) une « ratification rapide » de l'accord. Business Europe, le Medef européen, et ses équivalents du Mercosur ont publié une [déclaration conjointe](#) afin de « réitérer leur plein soutien à l'accord UE-Mercosur » et la nécessité qu'il soit « ratifié rapidement ».

De nombreux échanges se poursuivent d'une part entre la Commission européenne et les pays du Mercosur et d'autre part entre la Commission et les Etats-membres de l'UE pour trouver une façon de sauver cet accord. Il semblerait que la Commission européenne et le Mercosur soient d'accord pour ajouter à l'accord un protocole additionnel portant notamment sur les enjeux du développement durable, sans changer l'économie générale du contenu de l'accord.

De son côté, la France semble toujours avoir deux discours : l'un à Paris, et un autre à Bruxelles. A Paris, l'accent est mis sur le refus de la France de ratifier l'accord UE-Mercosur en l'état. A Bruxelles, le « non » est beaucoup moins explicite et la France laisse entendre qu'elle pourrait accepter un accord complété d'une déclaration jointe portant notamment sur les questions climatiques et de déforestation : « nous ne voulons pas mettre 10 ans de négociations à la poubelle » [affirme](#) le ministre du commerce extérieur. Il semble néanmoins que rien ne saurait avancer avant la conclusion de la présidentielle 2022.

Il est probable que la Commission cherche également à attendre le résultat de la prochaine élection au Brésil (automne 2022) pour enclencher le sauvetage et la ratification de l'accord. On parle désormais de la présidence espagnole de l'UE (Juillet-décembre 2023). Les pays du Mercosur semblent accepter le principe d'un protocole additionnel et se limiter à réclamer des fonds supplémentaires de l'UE pour prendre de nouveaux engagements sur le climat ou la déforestation.

Le 15 mars 2021, plus de 450 organisations de la société civile des deux côtés de l'Atlantique, dont une cinquantaine en France, ont rendu publique le lancement d'une coalition transatlantique contre l'accord en affirmant qu'une déclaration ou protocole additionnel ne résoudrait aucun des problèmes soulevés par l'examen du contenu de ce projet d'accord.

Il est de la responsabilité des organisations de la société civile engagées sur les enjeux des droits humains, des libertés, de la déforestation, du climat, des droits sociaux, de l'emploi, de l'agriculture paysanne, de redoubler d'efforts pour que cet accord qui vise principalement à exporter toujours plus de bagnoles pour importer de la viande et de l'éthanol ne voit pas le jour.

## AGENDA et opportunités :

- Début septembre : lettre de la société civile à la Commission européenne sur la déforestation ;
- 24 et 25 septembre : grève mondiale et manifestations pour le climat : possible diffusion de tracts ? Publications ?
- 14-15 octobre – Conseil européen : occasion de s'exprimer publiquement ?
- 1er au 12 novembre : COP 26 climat, Glasgow, Royaume-Uni (manifestation internationale le 6 nov.) : opportunité ?
- 16-17 décembre – Conseil européen : occasion de s'exprimer publiquement ?
- 1 janvier 2022 - début de la présidence française de l'UE : mettre la pression sur la France ?
- Automne 2022 : élections au Brésil

## Ressources :

- Site Internet de la coalition transatlantique de la société civile : <http://stopeumercosur.org>
- [Déclaration de 450 organisations](#) + Vidéo
- [Position](#) de la société civile brésilienne ; [Déclaration](#) syndicale (CCSCS et CES) transatlantique ;
- [Analyse](#) de l'accord UE-Mercosur par Attac France et l'Aitec
- [Demandons aux collectivités territoriales](#) de s'engager contre l'accord et pour la relocalisation écologique et solidaire ;
- [Outil électronique](#) pour interpeller Emmanuel Macron et plusieurs ministres (action menée à l'automne 2020)
- [Publication](#) de la coalition Solidarité Brésil sur la situation gravissime des droits humains au Brésil,
- [Rapport](#) de l'ONG Grain L'accord commercial UE-Mercosur va intensifier la crise climatique due à l'agriculture
- [Rapport](#) des Amis de la Terre (27 mai 2020) : « L'accord au cou », le coût réel de l'accord UEMercosur
- [Rapport](#) de Greenpeace & CCFD-Terres Solidaires : Accord Mercosur : les risques pour le climat et les droits humains
- Sur les conséquences pour le monde agricole, voir cette [fiche technique](#) de la Confédération Paysanne
- [Rapport](#) de Foodwatch et Powershift : Le commerce à tout prix ? Analyse d'accords de libre-échange en cours de négo.